newome

LAKI 5

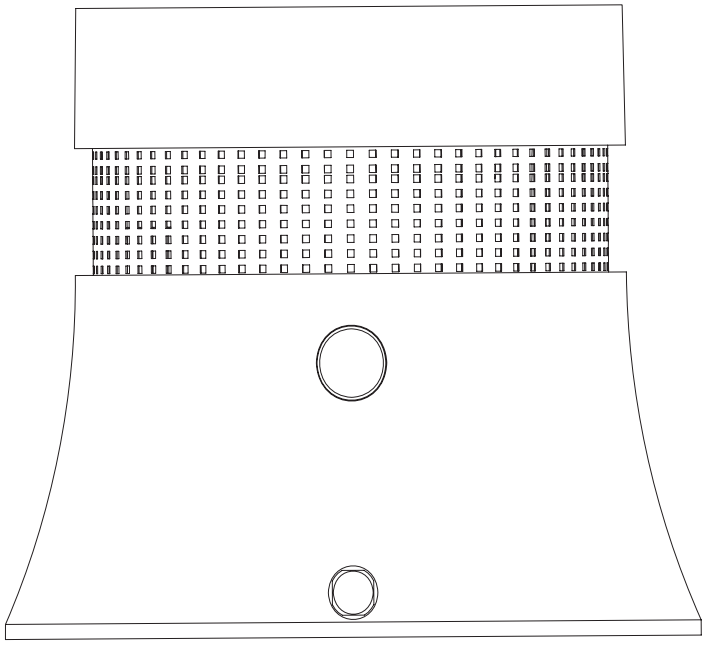

0333 14

EN14604:2005+AC:2008

DoP n°010304

DAAF

www.marque-nf.com

Manuel d’installation et d’utilisation

DÉTECTEUR DE FUMÉE D’INCENDIE

AVERTISSEUR AUTONOME

Ce document ne doit être ni reproduit, ni communiqué, ni traduit sans autorisation de Newome.

LAKI

Table des matières

1. Généralités 4

2. Conservation des documents 4

3. Sécurité.....4

4. Normes 5

4.1. Marquage CE 5

4.2. Marquage NF 5

5. Utilisation prévue.....5

6. Description de l'appareil 6

6.1. Type LAKI..... .6

7. Installation.....7

7.1. Choix de l'emplacement.....7

7.2. Conseils d'installation 8

7.3. Emplacement à éviter 9

7.4. Installer votre détecteur 10

8. Mise en service 13

8.1. LED de notification 14

8.2. Fonction silence 14

8.3. Test de l'appareil 15

9. Entretien 16

9.1. Remplacement de la pile 16

10. Conseils pour améliorer votre protection incendie.....18

11. Conseils pour faire face à un incendie 19

12. Données techniques.....20

13. Garantie 22

13.1. Conditions de la garantie.....22

13.2. Demande de prise en charge sous garantie.....22

14. Recyclage 23

Ce document ne doit être ni reproduit, ni communiqué, ni traduit sans autorisation de Newome.

1. Généralités

- Le Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée d'Incendie est conçu pour alerter suffisamment tôt du développement d'un incendie en émettant une alarme sonore.
- Son alarme sonore de 85dB est suffisamment puissante pour vous réveiller en cas d'urgence.
- Il vous permet de gagner de précieuses minutes pour vous échapper avant la propagation du feu.
- Il est conçu pour détecter les fumées de feux de bois, cotons, plastiques et d'hydrocarbures.
- Cependant, ce dispositif n'est efficace que dans le cas où il est situé, installé et entretenu conformément aux instructions décrites dans ce manuel.

Cet appareil ne détecte pas le gaz, la chaleur ou les flammes.

2. Conservation des documents

- Conservez impérativement cette notice pendant toute la durée de vie de ce produit.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages occasionnés par la non-observation des instructions du présent manuel.

3. Sécurité

Lisez attentivement toutes les instructions avant l'installation et l'utilisation de l'appareil.

Suivez impérativement les consignes de sécurité et les prescriptions suivantes :

- N'apportez pas de modifications à l'appareil.
- N'effectuez jamais vous-même de réparation sur l'appareil.
- Retournez-le à votre revendeur pour toutes réparations.

Ce document ne doit être ni reproduit, ni communiqué, ni traduit sans autorisation de Newome.

Ce document ne doit être ni reproduit, ni communiqué, ni traduit sans autorisation de Newome.

4. Normes

4.1. Marquage CE

Le marquage CE apposé sur ce produit atteste sa conformité aux directives européennes qui lui sont appliquées, en particulier sa conformité aux spécifications harmonisées de la norme EN14604:2005 + AC:2008 en regard du règlement 305/11 relatif aux produits de la construction.

4.2. Marquage NF

La marque NF appliquée aux Détecteurs Avertisseurs Autonomes de Fumée (DAAF), c'est l'assurance de la sécurité et d'une qualité constante contrôlées par des spécialistes.

Par ses contrôles rigoureux et exhaustifs (système de management de la qualité du titulaire, contrôle des fabrications, audits et essais de surveillance...) elle apporte au consommateur toutes les garanties de conformité des produits certifiés.

La marque NF - DAAF atteste la conformité du produit au référentiel de certification NF 292.

AFNOR Certification
11, rue Francis de Pressensé
93571 La Plaine Saint Denis cedex
Email : certification@afnor.org / www.marque-nf.com

5. Utilisation prévue

L'appareil est fabriqué conformément aux dernières évolutions techniques et aux règles de sécurité en vigueur.

- Le détecteur de fumée est conçu pour une utilisation domestique.
- Il doit être utilisé dans un logement individuel de type maison ou appartement.

Il ne doit pas être installé :

- Dans des bâtiments non-résidentiels comme par exemple : les entrepôts, les bâtiments industriels ou commerciaux.
- Dans les locaux où vivent et travaillent de nombreuses personnes comme les hôtels, les bâtiments publics, les dortoirs, hôpitaux, maisons de retraite ou foyers.
- Chez des personnes malentendantes, pour lesquelles des détecteurs de fumée utilisant des signaux lumineux ou des dispositifs vibrants doivent être utilisés.

Le fabricant ne sera en aucun cas tenu responsable des dommages ou dégâts résultant d'une utilisation étrangère à l'objet auquel est destiné l'appareil.

Tout risque est supporté intégralement par l'utilisateur.

La notion d'utilisation prévue englobe également le respect des instructions du présent manuel et le respect des conditions d'installation et d'entretien.

6. Description de l'appareil

6.1. Type: LAKI

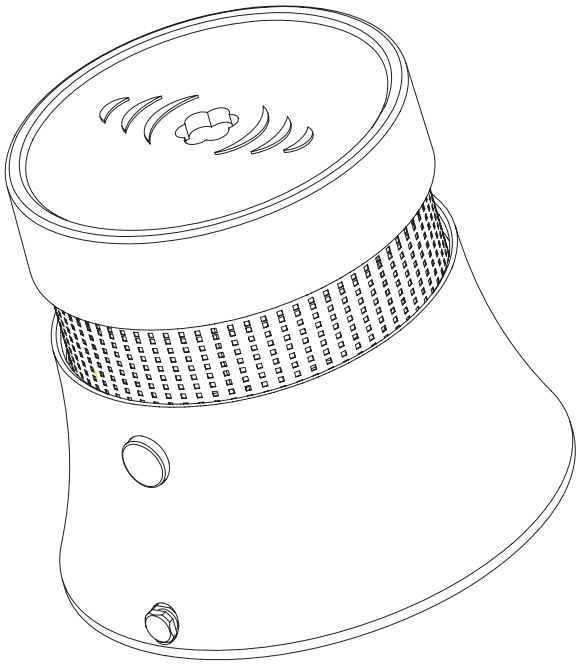

Ce document ne doit être ni reproduit, ni communiqué, ni traduit sans autorisation de Newome.

Ce document ne doit être ni reproduit, ni communiqué, ni traduit sans autorisation de Newome.

7. Installation

7.1. Choix de l'emplacement

Les Détecteurs Avertisseurs Autonome de Fumée d'Incendie doivent être installés dans le respect des normes NF 292 DAAF et EN 14604 : 2005 + AC:2008

Pour une protection maximale :

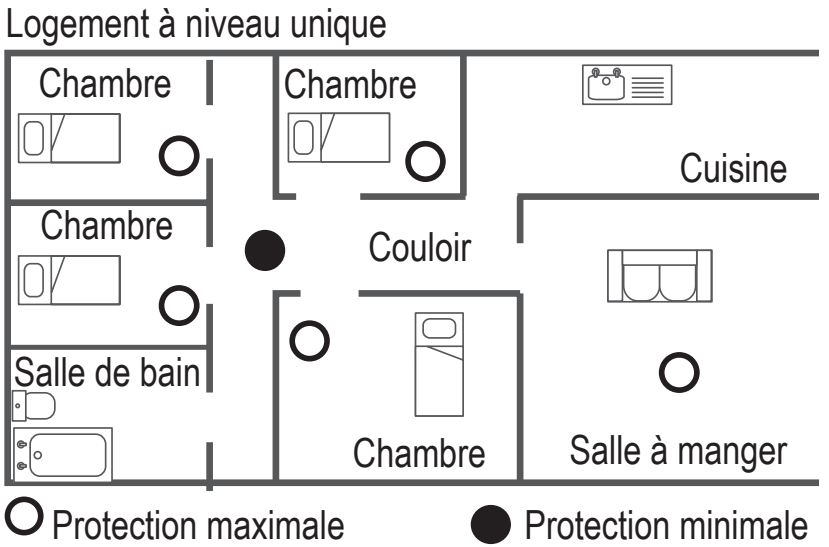

- Installez au moins un détecteur de fumée par habitation.
- Installez un détecteur de fumée à l'entrée de chaque chambre tout en respectant la distance minimale de 1 mètre par rapport au mur.
- Installez un détecteur de fumée dans le couloir de circulation. Si celui-ci dépasse 12 m de long, installez un détecteur de fumée à chaque extrémité.
- Vérifiez qu'aucune porte ou autre obstacle ne gène la circulation de la fumée jusqu'au détecteur.
- Installez le détecteur de fumée à plus 6 m des matériels générateurs de particules de combustions (cuisine, cheminée, poêle à bois, …)
- Installez le détecteur de fumée à plus de 1.5m de lampes fluorescentes et néons (risques de perturbations électriques).
- Installez le détecteur de fumée à plus de 3 m de la salle de bain.
- Installez votre détecteur dans les zones tempérées (température de fonctionnement entre 0 et 40°C).
- Éloignez-le des objets qui peuvent empêcher la libre circulation de l'air.

- Placez-le au moins à 30 cm des luminaires ou objets décoratifs qui pourraient obstruer la fumée entrant dans le détecteur de fumée.

Logement à niveaux multiples

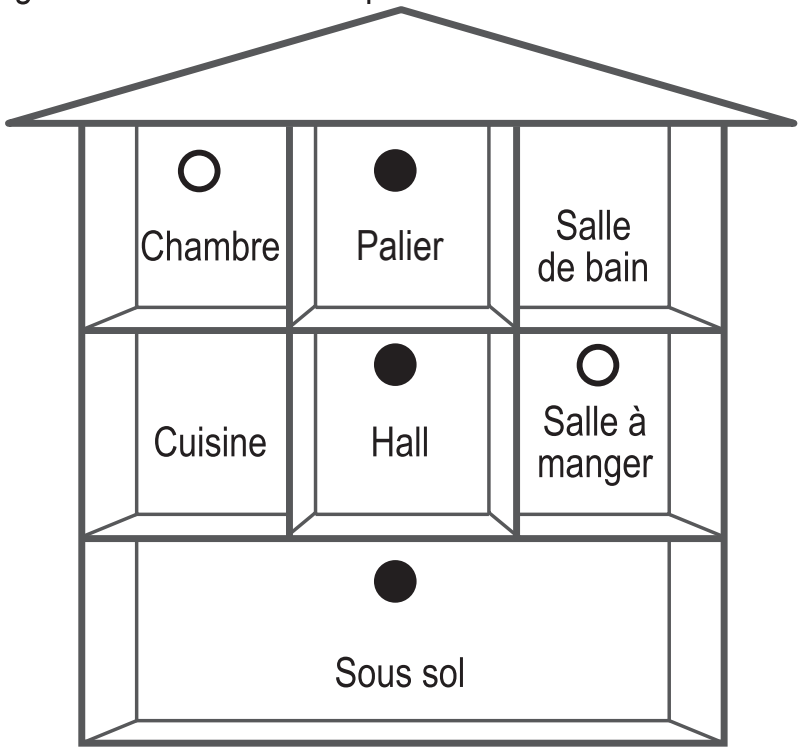

○ Protection maximale ● Protection minimale

- Installez au moins un détecteur à chaque étage.

7.2. Conseils d'installation

7.2.1. Pose au plafond

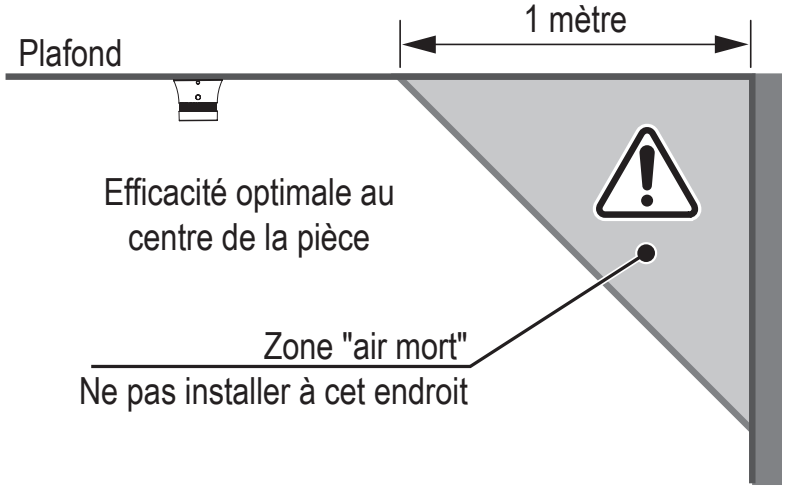

- Installez le détecteur de fumée au plus près du centre du plafond. En cas d'impossibilité, installez-le en respectant une distance minimum de 1 m par rapport aux murs et aux angles.

7.2.2. Pose sur plafond incliné

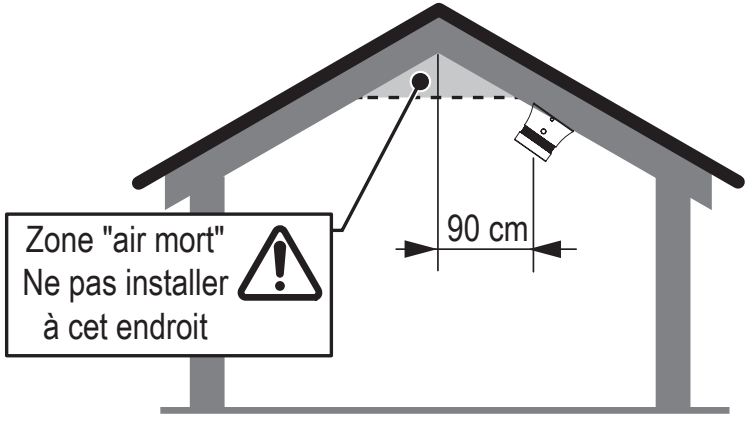

Ce document ne doit être ni reproduit, ni communiqué, ni traduit sans autorisation de Newome

Ce document ne doit être ni reproduit, ni communiqué, ni traduit sans autorisation de Newome.

- Pour les pièces aux plafonds inclinés, concaves ou à rampant, installez le détecteur de fumée à 90 cm du point le plus haut du plafond ("l'air mort" au sommet des rampants peut empêcher la fumée d'atteindre le détecteur de fumée).

7.2.3. Pose au mur

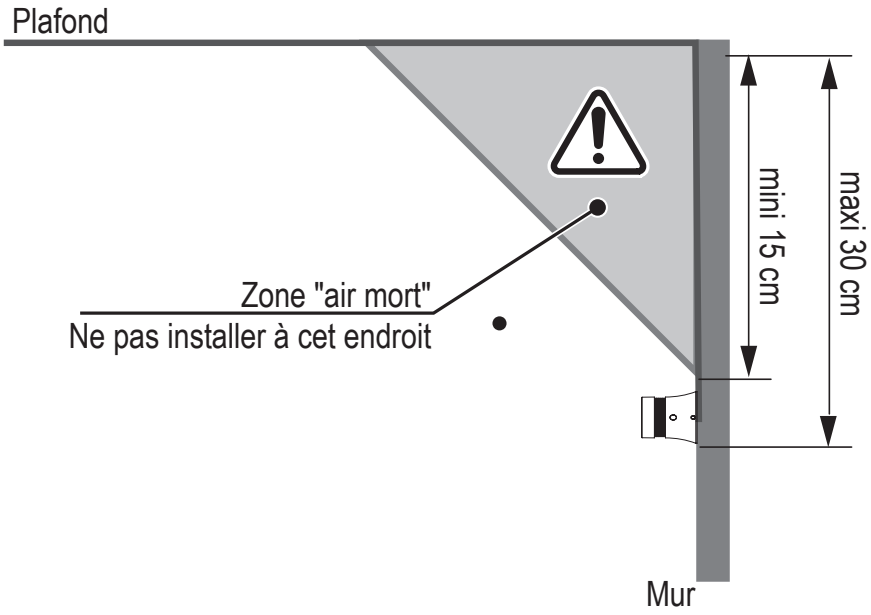

- Installez le détecteur à une distance minimum de 15 cm du plafond et au maximum à 30 cm du plafond.

7.2.4.Pose dans un camping car

- Installez le détecteur au centre de l'espace de vie, le plus près possible des chambres en respectant les précautions d'installation citées en 7.1
- Evitez de l'installer à proximité de la cuisine et de la salle de bain.
- Ne pas installer le détecteur à proximité d'un extracteur d'air ou d'une climatisation.

7.3. Emplacement à éviter

- **Dans le garage**
  car la fumée de gaz d'échappement est susceptible de le déclencher.
- **Dans les zones poussièreuses ou sales**
- **A proximité de courants d'air,** près des climatiseurs, radiateurs, ou ventilateurs.
- Dans les **zones envahies par les insectes**
- Dans une **zone où la température peut être supérieure à 40°C ou inférieure à 0°C** (garage, combles non aménagés)
- Dans les **endroits humides** tels que la salle de bain, la cuisine où l'humidité relative peut excéder 90%

7.4. Installer votre détecteur de fumée

Toutes les cotes dans ce chapitre sont exprimées en mm.

IMPORTANT : Ne pas peindre votre détecteur de fumée.

7.4.1. Liste du matériel livré

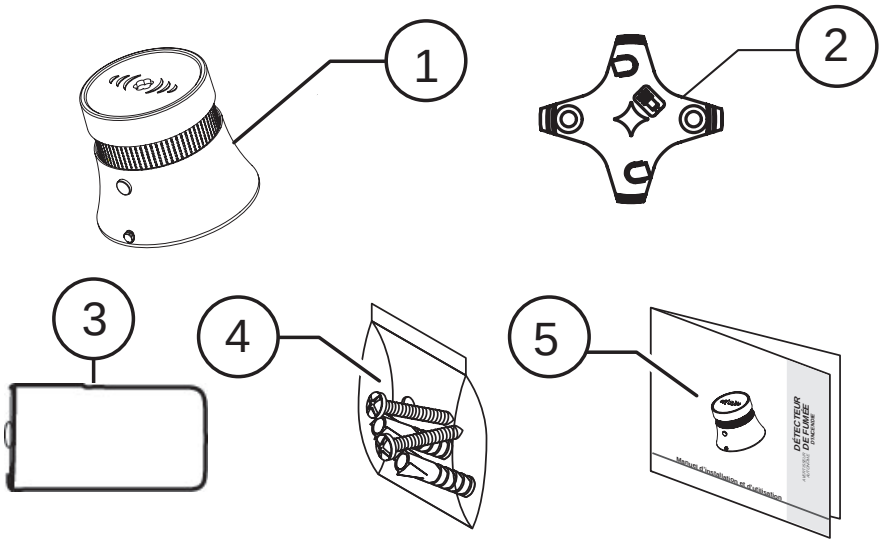

1) Détecteur de fumée LAKI
2) Support de fixation
3) 1 pile lithium, remplaçable
4) 1 sachet comprenant 2 vis de fixation avec chevilles
5) 1 manuel d'installation et d'utilisation.

Ce document ne doit être ni reproduit, ni communiqué, ni traduit sans autorisation de Newome.

Ce document ne doit être ni reproduit, ni communiqué, ni traduit sans autorisation de Newome.

7.4.2. Outillage nécessaire

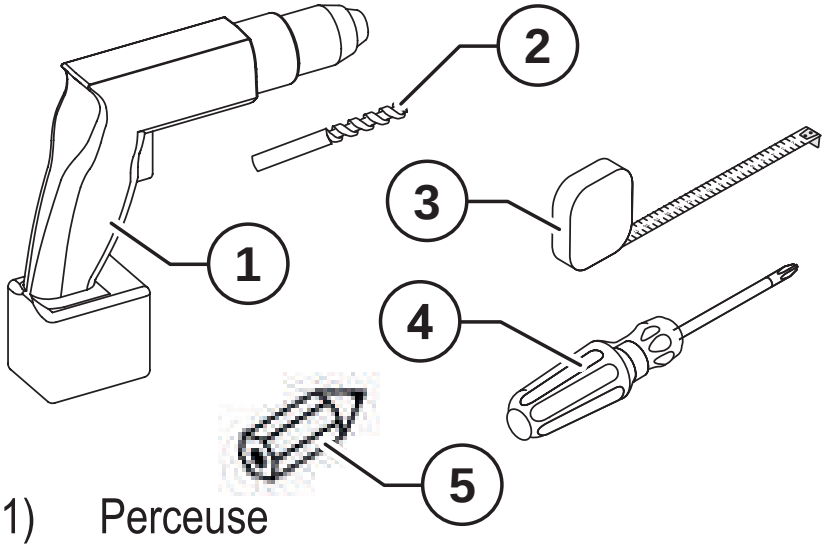

1) Perceuse
2) Foret Ø 5 mm pour matériaux de construction
3) Mètre ruban
4) Tournevis cruciforme
5) Crayon de bois

7.4.3. Fixation

- Tracez un trait horizontal de 50 mm à l'endroit où vous comptez installer l'alarme.

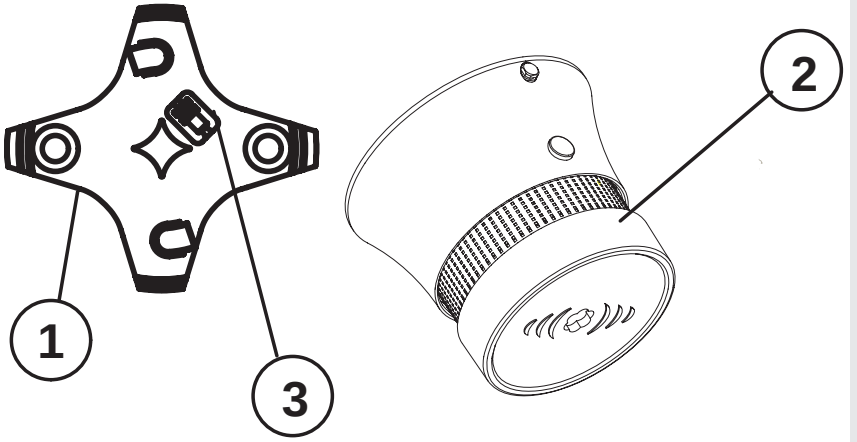

- Retirer le PIN de verrouillage (3) du support de fixation (1).
- Placez le support de fixation (1) de manière à aligner les deux trous de passage des vis sur la ligne horizontale que vous avez tracée.
- Dans chaque trou, tracez un repère pour marquer l'emplacement des perçages.

- Retirez le support de fixation (1).

Éloignez le détecteur de fumée (2) pendant le perçage pour éviter qu'il ne soit atteint par la poussière.

- Utiliser un foret Ø 5mm pour réaliser les perçages
  Insérer les chevilles dans les perçages.

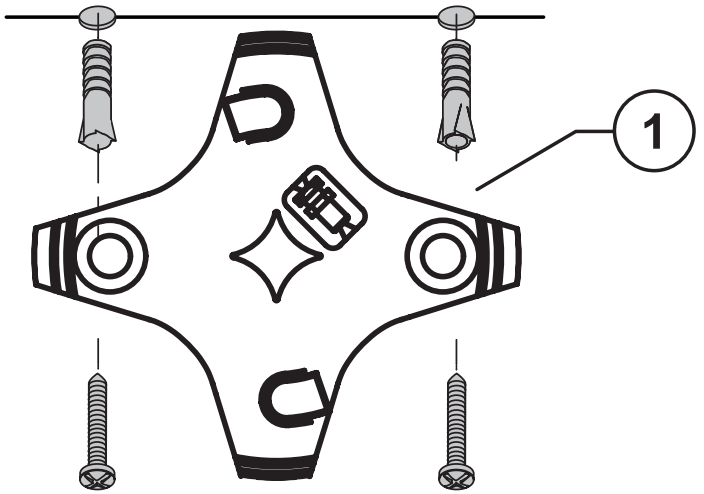

- Fixez le support de fixation (1) au plafond avec les 2 vis fournies.

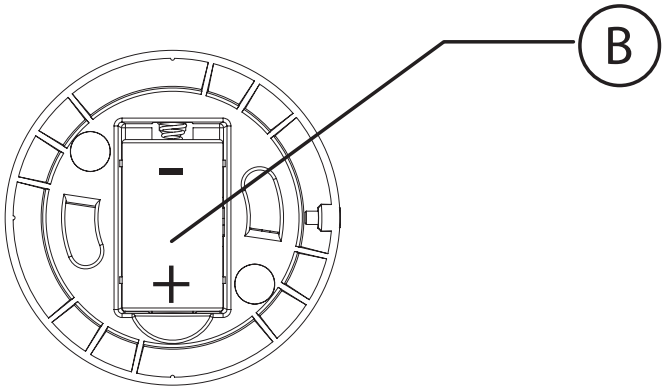

- Insérer la pile dans le compartiment pile en veillant à respecter les polarités (Modèle 5 ans uniquement)
  La LED rouge clignote une fois
  Poussez la pile fermement à l'intérieur jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et ne puisse plus bouger (B)

ATTENTION : Lors de l'utilisation d'une pile au lithium, il y a un risque d'explosion si la pile est mal raccordée.

Ce document ne doit être ni reproduit, ni communiqué, ni traduit sans autorisation de Newome.

ATTENTION : Il sera impossible de fixer votre détecteur si la pile n'est pas correctement installée.

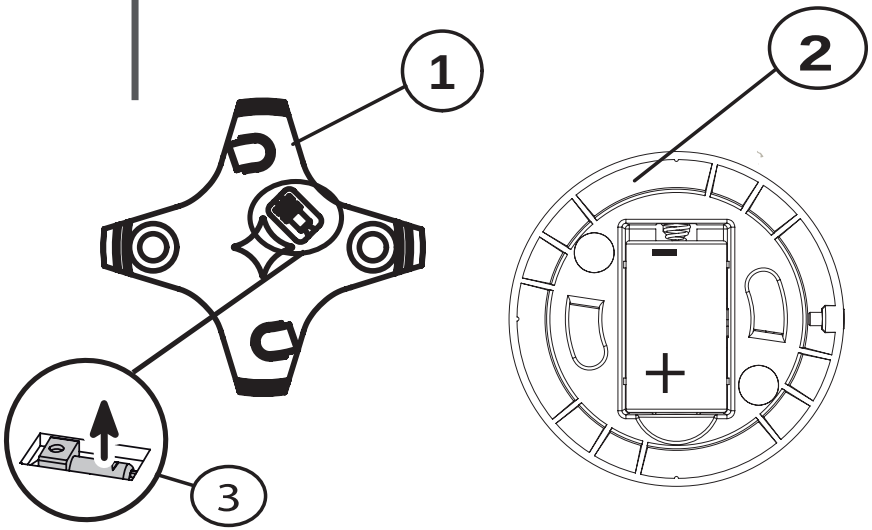

- Alignez les pattes du support de fixation avec le détecteur (2) et clipsez-le sur le support de fixation(1)

<u>ATTENTION</u> : Ne jamais toucher cette partie du détecteur.

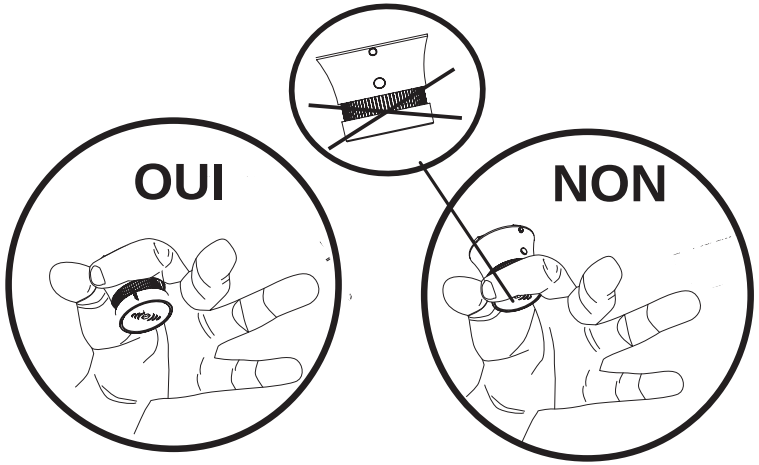

- Tournez le détecteur dans le sens des aiguilles d'une montre pour le mettre en place.
- Placez le pin de verrouillage (3) sur le détecteur (2)
- Tirez doucement sur le détecteur (2) pour s'assurer qu'il est bien fixé sur son support (1).

8. Mise en service

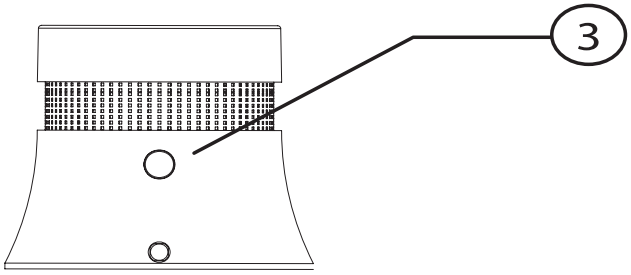

- Pour s'assurer du bon état de charge de la pile, pressez le bouton test (3), la LED rouge (3) clignote et l'alarme se déclenche en émettant 5 bips.

La puissance de l'alarme est de 85dB, une exposition répétée à une telle intensité sonore peut endommager l'audition.

Ce document ne doit être ni reproduit, ni communiqué, ni traduit sans autorisation de Newome

8.1. LED de notification

En fonctionnement normal, la LED rouge (3) clignote toutes les 45 secondes environ.

Toute détection de fumée avec déclenchement d'alarme fait clignoter la LED rouge (*3*).

8.2. Fonction neutralisation de l'alarme

Il est possible de neutraliser l'alarme et de réduire temporairement la sensibilité à la fumée pour une durée de 10 minutes environ, en pressant le bouton silence (3).

Cette fonction ne doit être utilisée que lorsque la cause du déclenchement de l'alarme est connue (fumée de cuisine par exemple).

En mode neutralisation, la LED rouge (3) clignote toutes les 10 secondes environ.

Si la densité de fumée augmente fortement pendant cette période, la LED (3) clignote 4 fois puis l'alarme se déclenche à nouveau : 5 bips longs avec la LED clignotante.

A l'issu des 10 minutes environ, le détecteur retrouve un niveau normal de sensibilité. La fonction TEST reste opérationnelle lorsque le détecteur est en mode neutralisation.

Ce document ne doit être ni reproduit, ni communiqué, ni traduit sans autorisation de Newome.

8.3. Test de l'appareil

ATTENTION : N'utilisez jamais de flamme pour tester le détecteur de fumée, au risque de créer un incendie. Le bouton test (3) permet, avec précision, de vérifier le fonctionnement de l'alarme, conformément à ce qui est demandé par les laboratoires de certification. Ceci est l'unique moyen pour tester le fonctionnement de votre appareil.

- Testez régulièrement votre détecteur de fumée en appuyant sur le bouton test (3) jusqu'à ce que l'alarme se déclenche.

Notre conseil : testez votre détecteur une fois par semaine.

Pendant le test, la LED (3) clignote rapidement.

Si l'alarme ne se déclenche pas, reportez-vous aux paragraphes "Entretien" (Voir § 9, page 16) et "Garantie" (Voir § 13, page 22).

En dehors des tests, si l'appareil émet un signal sonore cela signifie qu'il a détecté de la fumée ou des particules dans l'air.

Il peut s'agir également du signal de défaut batterie (voir paragraphe 9.1)

Le signal sonore est un avertissement d'un danger potentiel, qui requiert une attention immédiate.

Il se peut que l'alarme soit déclenchée par de la fumée de cuisine ou un nuage de poussière. Dans ce cas, ventilez l'environnement direct du détecteur de fumée jusqu'à purification de l'air ambiant.

Ce document ne doit être ni reproduit, ni communiqué, ni traduit sans autorisation de Newome.

9. Entretien

Votre détecteur de fumée est conçu pour ne nécessiter que peu d'entretien.

Pour garder votre détecteur de fumée en bon état :

- Testez-le régulièrement pour contrôler son fonctionnement (Voir § 8.3, page 15).
- Nettoyez-le avec un chiffon sec.

N'utilisez jamais d'eau, de nettoyants ou de détergents qui pourraient endommager votre détecteur de fumée.

- Aspirez autour des ouvertures au pourtour du détecteur.

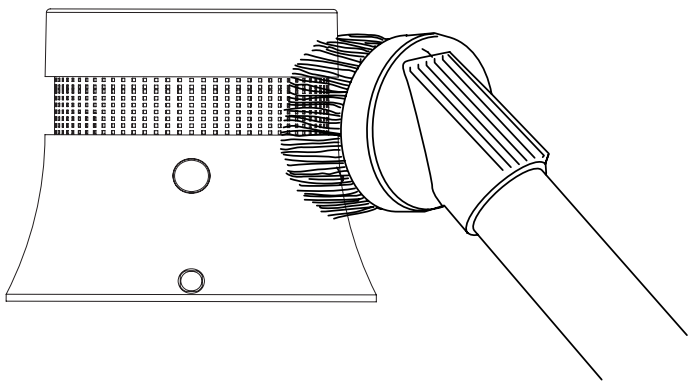

9.1. Remplacement de la pile

ATTENTION : Ne jamais toucher cette partie du détecteur.

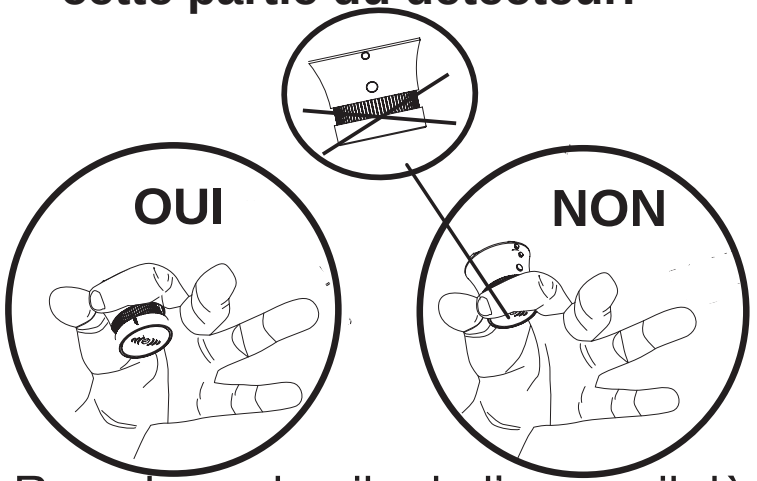

Remplacez la pile de l'appareil dès que le signal sonore d'avertissement de pile faible retentit toutes les minutes. Le détecteur fonctionne environ pendant 30 jours à partir de l'apparition de ce signal.

La durée de vie de la pile peut varier en fonction du nombre de déclenchements de l'alarme (autres que ceux générés par les tests préconisés au paragraphe 8.3)·

Attention, le bon fonctionnement du détecteur est assuré par l'utilisation d'une des piles listées dans le tableau page 20.

Ce document ne doit être ni reproduit, ni communiqué, ni traduit sans autorisation de Newome.

Ce document ne doit être ni reproduit, ni communiqué, ni traduit sans autorisation de Newome.

- Tournez le détecteur dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- Enlevez le détecteur de son support (1).

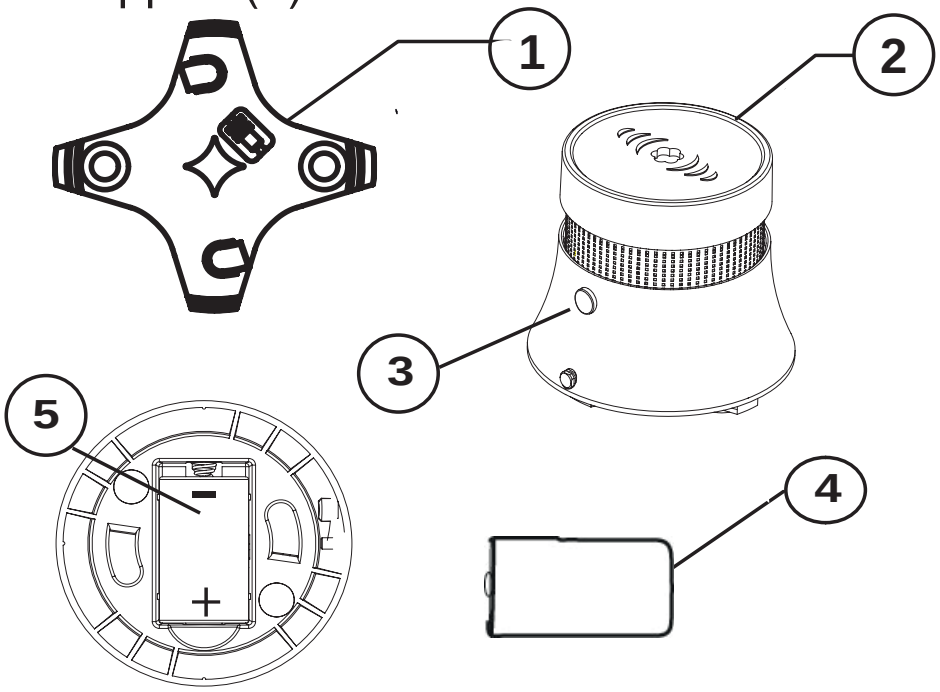

- Enlevez la pile (4) du détecteur (2).
- Procédez dans le sens inverse pour le remontage.
- *Testez le détecteur en appuyant sur le bouton TEST (3) et vérifiez son bon fonctionnement*

Veillez à bien respecter les polarités de la pile lors du remontage (5)

Avertissement concernant les piles :

- **Ne jetez pas vos piles usagées, mais déposez-les à un point de collecte prévu à cet effet.**
- **Vérifiez la propreté des contacts de l'appareil et de la pile.**
- **Placez correctement les piles en respectant leurs polarités.**
- **Les enfants ne sont pas autorisés à remplacer les piles sans la surveillance d'un adulte.**
- **Gardez les piles hors de portée des enfants.**
- **Ne mélangez jamais les anciennes piles avec des neuves.**
- **N'essayez pas de régénérer ou recharger les piles.**
- **Ne jetez pas les piles au feu.**
- **Ne tentez pas de démonter ou d'ouvrir les piles.**
- **Gardez les piles dans un endroit sec et frais.**

10. Conseils pour améliorer votre protection incendie

L'installation d'un détecteur de fumée n'est qu'une étape pour vous protéger contre les incendies.

Il faut réduire les risques qu'un incendie se déclare dans votre habitation et augmenter les chances d'évacuation si un feu se déclare.

Pour une protection efficace contre les incendies, vous devez appliquer les conseils suivants :

- **Installez votre détecteur de fumée correctement.**
- Suivez attentivement toutes les instructions de ce manuel.
- Entretenez-le et testez-le régulièrement.
- Souvenez-vous qu'**un détecteur qui ne fonctionne pas n'avertit pas.**
- Remplacez le détecteur de fumée immédiatement s'il ne fonctionne pas correctement.
- Suivez les **consignes de sécurité** d'incendie suivantes, et prévenez ainsi les situations dangereuses :
  - Évitez de fumer dans un lit.
  - Gardez les allumettes et briquets hors de portée des enfants.
  - Stockez le matériel inflammable dans des conteneurs appropriés.
  - Dégraissez les cuisinières, cheminées, et grilles à barbecue.
- Eloignez les radiateurs mobiles de toutes flammes ou sources d'étincelles (bougies, cheminées)
- Gardez une réserve de piles à portée de main pour les détecteurs de fumée alimentés par des piles.

Ce document ne doit être ni reproduit, ni communiqué, ni traduit sans autorisation de Newome.

Ce document ne doit être ni reproduit, ni communiqué, ni traduit sans autorisation de Newome.

11. Conseils pour faire face à un incendie

Si un plan d'évacuation a été établi et connu par l'ensemble des occupants, les chances de réchapper en toute sécurité à un incendie sont nettement augmentées.

Suivez les règles suivantes :

- Ne paniquez pas et restez calme.
- Les chances d'en réchapper dépendent de la capacité à réfléchir et se souvenir de ce qui a été répété en exercice.
- Sortez de la maison aussi rapidement que possible.
- Suivez un chemin d'évacuation établi d'avance. N'utilisez pas d'autre voie de sortie.
- Touchez les portes pour vérifier si elles sont chaudes.
- Si elles ne le sont pas, ouvrez-les avec précaution.
- N'ouvrez pas une porte chaude. Utilisez une autre voie de sortie.
- Restez près du sol, la fumée et les gaz chauds remontent.
- Couvrez-vous le nez et la bouche avec un linge mouillé.
- Prenez de petites inspirations peu profondes.
- Gardez les portes et fenêtres fermées. Ouvrez-les seulement en cas de nécessité pour l'évacuation.
- Retrouvez vous à l'extérieur dans un endroit déterminé à l'avance après avoir évacué la maison.
- Appelez le 18 aussi rapidement que possible depuis l'extérieur de votre maison.
- Ne retournez jamais à l'intérieur d'un bâtiment en feu.

Contactez les pompiers. Ils vous procureront des conseils sur la façon de mieux protéger votre maison contre les incendies et comment organiser son évacuation.

12. Données techniques

	DAAF réf: LAKI
Garantie	5 ans
Piles lithium : Autonomie : 5 ans	HI-WATT CR2, Vattnic brand CR2, Energizer brand CR2
Bip d'alerte	30 jours avant épuisement des piles
Dimensions	Ø40 x H.43
Poids	45 gr
Puissance sonore	85 dB à 3m minimum
Technologie de détection	Cellule photo électrique
Température de fonctionnement	De 0°C à 40°C
Humidité ambiante	De 10% à 90%
Bouton test	Oui
Neutralisation de l'alarme	Oui
Normes	EN14604:2005 + AC:2008, NF292 DAAF

Ce document ne doit être ni reproduit, ni communiqué, ni traduit sans autorisation de Newome.

Ce document ne doit être ni reproduit, ni communiqué, ni traduit sans autorisation de Newome.

Caractéristiques certifiées essentielles couverte par la norme NF.

Source principale d'alimentation	Interne au dispositif par pile
Type de montage	Mural et plafonnier
Indicateur d'alarme individuelle	Oui
Dispositif de neutralisation de l'alarme	Oui
Autonomie	5 ans
Dispositif interconnectable	Non
Raccordement à des dispositifs auxiliaires externes	Non
Prévu pour installation dans un camping-car	Oui
Liaison radio	Non
Option accessibilté	Non

13. Garantie

NEWOME garantit à l'acheteur initial le détecteur de fumée joint pendant une période de cinq ans (hormis la pile) à compter de la date d'achat.

13.1. Conditions de la garantie

Nous réparerons ou remplacerons le détecteur de fumée (ou toute partie de ce détecteur), gratuitement, en cas de survenue d'un défaut dû à des vices de matériaux, de fabrication ou de conception, dans les cinq ans qui suivent la date d'achat de ce détecteur de fumée.

Cette garantie exclut les défauts résultant :

- D'une détérioration volontaire ou accidentelle.
- D'une négligence.
- D'une utilisation ou d'un entretien non conforme aux présentes instructions.
- D'altération, modification, réparation du détecteur de fumée par quiconque autre que NEWOME.
- D'une alimentation électrique sur secteur ou suite à l'usage d'une pile inadéquate, non préconisé par NEWOME.

Cette garantie ne couvre pas les piles.

Cette garantie ne s'applique qu'aux personnes se trouvant en France.

Cette garantie n'est pas transmissible.

13.2. Demande de prise en charge sous garantie

Veuillez nous retourner le détecteur de fumée, équipé de sa pile ainsi que sa preuve d'achat, en port et retour prépayé à :

NEWOME
1 rue de l'Europe
72400 La Ferté Bernard

Cette garantie n'affecte pas vos droits légaux.

En aucun cas NEWOME ne pourra être reconnu responsable des pertes ou dommages matériels ou immatériels issus de la défaillance du détecteur.

Ce document ne doit être ni reproduit, ni communiqué, ni traduit sans autorisation de Newome.

Ce document ne doit être ni reproduit, ni communiqué, ni traduit sans autorisation de Newome.

14. Recyclage

L’appareil se compose en grande partie de matériaux recyclables.

L’emballage, l’appareil ainsi que le contenu du colis ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères mais être éliminés conformément à la réglementation en vigueur.

Conformément à la Directive 2002/96/CE relative aux déchets d’équipements électriques et électroniques (WEEE), ce produit doit être recyclé.

Pour plus d'informations, contactez le distributeur ou l'autorité locale responsable de la gestion des déchets.

NEWOME est adhérent à un éco-organisme : ERP France.

Distributeur :

NEWOME

Espace du Lac
1 rue de l'Europe
72400 La Ferté-Bernard

N° d'appel du service d'assistance téléphonique

N°Indigo 0 820 000 560

0,118 € TTC / MN

Textes et photos non contractuels

Conserver impérativement la documentation fournie avec ce produit pendant toute sa durée de vie